



La comparaison de ces deux cartes est instructive, elle nous montre que :

- Que la longueur des zones de bruit du doublet Nord augmente entre moyen terme et long terme,
- Que les zones de bruit sont désormais plus grandes sur le doublet Nord que sur le doublet Sud,

Par ces deux indications on comprend qu'il y aura donc:

1. Une augmentation du trafic de CDG,
2. Un transfert des décollages de la piste SUD vers la piste NORD,
3. Une piste Nord dédiée aux décollages des gros porteurs